FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

Relevé de décisions du
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
Du 2 septembre 2021

Le conseil d'administration, dans sa séance en date du 2 septembre 2021 a :

-approuvé le compte rendu de la séance du 1er juillet 2021

-approuvé et voté le règlement intérieur qui sera proposé au Ministère de l'intérieur

-approuvé les délibérations concernant les délégations au président, au bureau et au trésorier, voté à l'unanimité

-approuvé la délibération relative aux délais de convocation et d'envoi des documents, voté à l'unanimité

- entendu les bilans et les perspectives de la direction de la protection de l'enfance

-entendu les bilan et perspectives de la direction Quimper Bretagne Occidentale du secteur personnes âgées/personnes handicapées (Le Missilien, Prat Maria et Ti Gwenn)

-approuvé la délibération relative au CGSMS GWENOD, voté à l'unanimité

-approuvé la délibération relative à la Sasu Kerbernez restauration d'une avance en compte courant associé, voté à l'unanimité

-a entendu le point sur la situation sanitaire au sein de la Fondation

-a en questions diverses :
  -entendu l'évolution de la situation sur le projet Cap Horn, l'Habitat inclusif
  -été informé de la future création de places de pension familles à Morlaix

Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation.